

Annuaire suisse de politique de développement

| 2003 |



institut universitaire
graduate institute
d'études du développement
of development studies

SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET
COOPÉRATION INTERNATIONALE
DEVELOPMENT.COM

CD-ROM INCLUS

Table des matières

Ouvertures 3

Pas sans nos langues
Alpha Oumar Konaré XI

La perspective d'un avenir meilleur pour tous
Walter Fust XIII

1. Fracture numérique : nouvel enjeu pour la coopération internationale

Les promesses d'une prospérité virtuelle
Marie Thorndahl 3

Eclairages Fracture numérique : un concept boiteux ?
Daniel Pimienta 27

Pour une approche africaine des technologies de l'information
Sylvestre Ouédraogo 31

Les inégalités sociales à la racine des inégalités technologiques
Partha Pratim Sarker 35

E-commerce : du mirage économique au miracle social
Benoît Vulliet 39

2. Applications et pratiques au Sud

La coopération à l'assaut de l'Afrique subsaharienne
Annie Chéneau-Loquay et Raphaël Ntambue-Tschimbulu 45

Eclairages Les technologies de l'information au Burkina Faso : une course de fond
Sylvestre Ouédraogo 77

Infocentres villageois au Sud de l'Inde : l'humain avant l'outil
Michel Egger 81

Téléservices au Mali : l'art du détournement
Jean-François L'haire et Ousmane Ly (propos recueillis par Marie Thorndahl) 85

Radio, Internet et satellite au Sénégal pour lutter contre les feux de brousse
Martin Faye 89

3. Politique et actions de la Suisse

Swisscom, l'UIT et la coopération au développement : le néolibéralisme contre la solidarité <i>Michel Egger et Jean-Louis Fullsack</i>	95
« Plus que la fracture, c'est l'opportunité numérique qui importe » <i>Hamadoun Ibrahim Touré (propos recueillis par Michel Egger)</i>	113
Eclairages La société de l'information : l'affaire de tous <i>Marc Furrer</i>	123
Les technologies de l'information relèvent de l'économie privée <i>René Buholzer</i>	127
Une société de l'information équitable : une question de volonté politique <i>Chantal Peyer</i>	131
DDC : une approche centrée sur les populations <i>Gerolf Weigel</i>	135
Helvetas : vers des technologies participatives <i>Marc Steinlin</i>	141
Pain pour le prochain : pour une communication équitable <i>Christoph Stückelberger</i>	145
ETIC : partenariat Nord-Sud et coopération décentralisée <i>Pape Ndiaye Diouf</i>	149
La Suisse et le Sommet mondial sur la société de l'information : défis et déficits <i>Fabrice Boulé</i>	151

4. Le Sommet mondial sur la société de l'information

La société mondiale de l'information : visions, peuples et pouvoirs <i>Cees J. Hamelink</i>	159
Eclairage Droits d'auteur : vers une nouvelle forme de colonialisme <i>Brian Wafawarowa</i>	185
Gouvernance de l'Internet : une centralisation du pouvoir inquiétante <i>Stéphane Koch</i>	189
La bataille des logiciels libres <i>Bernard Lang</i>	195
Financements et partage des richesses : des sujets tabous <i>Marie Thorndahl</i>	201
La société civile enlisée dans le système <i>Sean O'Siochru et Bruce Girard</i>	207
Eclairage La société civile, acteur clé de la société de l'information <i>Adama Samassékou</i>	219
Cyber-Léviathan <i>Mateo Cueva</i>	223

Les inégalités sociales à la racine des inégalités technologiques

Partha Pratim Sarker*

Qui dit **fracture numérique** ne dit pas seulement possibilités matérielles de connexion, mais aussi contenus, propriété, participation, intégration sociale, etc.; la fracture numérique a donc pour enjeu toute une structure de pouvoir au sein de la société. Toute tentative de la réduire doit, pour avoir quelque chance de réussite, commencer par s'attaquer aux racines de l'exploitation et de la répartition des ressources dans les sociétés touchées. Or, ce n'est pas du tout l'orientation qu'adoptent les mesures prises en la matière dans les pays en développement. Si les efforts entrepris se limitent aux questions d'accès – augmentation pure et simple du nombre d'ordinateurs, de réseaux et de systèmes – sans modifier ni remettre en question le processus social, ils risquent d'aller à l'encontre du but visé. On relèvera d'ailleurs que les pays développés et les institutions donatrices financent volontiers ces politiques, car elles cadrent bien avec leurs intérêts commerciaux à l'échelle globale. Shahidul Alam ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme: «Lorsque l'information est une forme de pouvoir, le fait d'empêcher les communautés exclues d'accéder à l'information les empêche de surmonter les structures de pouvoir

inégalitaires dont elles sont prisonnières. Les gens en place au sein de la société ont intérêt à limiter cet accès, de la même manière que l'intérêt des nations riches est de refuser cet accès pour préserver leur domination.»¹

L'un des points clés de la lutte contre la pauvreté, dans lequel les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent jouer un rôle important, concerne la capacité de ces technologies de permettre aux pauvres de se faire entendre et d'avoir accès à davantage d'informations et d'options économiques pour améliorer leur existence. En ce sens, le manque d'accès aux TIC peut constituer un obstacle au développement économique, social et culturel, dans la mesure où il retarde et restreint l'accès à des options économiques et politiques. Il serait certes excessif de penser qu'un accès approprié aux TIC conduit automatiquement au développement économique, social et culturel; en revanche, cet accès représente indéniablement une chance à saisir pour les communautés pauvres et isolées; sans lui, les échanges avec le marché ou la société demandent plus de temps, d'énergie et d'argent.

* Développeur de sites Internet et fondateur de l'association Bytes for All, <www.bytesforall.org>, Bangladesh.

¹ Alam Shahidul, *When a Modem Costs More than a Cow*, 30 April 1999, <www.bytesforall.org/2nd/shahidul1.htm>.

La mise en œuvre de politiques de «rattrapage technologique» ne peut guère, à elle seule, apporter à un pays le développement économique souhaité; d'autres mesures doivent être prises en parallèle. Les TIC peuvent être utilisées comme un instrument d'éradication de la pauvreté, mais non comme un outil de substitution ou de remplacement d'autres mesures en faveur du développement. Les TIC ou les politiques de rattrapage technologique peuvent, en revanche, étayer ou faciliter de telles mesures, à condition d'être dûment intégrées. Il ne s'agit pas d'une alternative pure et simple. Ainsi, l'impact potentiel d'un meilleur accès aux TIC sur les revenus des paysans (par une meilleure connaissance des prix du marché) ne pourra se réaliser en l'absence de routes pour amener les récoltes au marché, ou en l'absence de marchés à cause d'autres carences d'infrastructure. Comme le relève Richard Heeks, les pauvres ont besoin de connaissances pour accéder à des informations et des ressources existantes, afin de prendre des décisions fondées sur ces informations, plutôt que d'avoir accès à des informations nouvelles. Selon lui, «le manque d'information est indubitablement un problème pour les entrepreneurs pauvres, mais sur un plan plus général, il y a des éléments plus importants, qui représentent une condition préalable à l'utilisation de l'information: des ressources telles que les compétences, le savoir et l'argent.»²

Sur le sous-continent indien, je vois de nombreuses organisations, actives

naguère dans d'autres secteurs du développement, embrasser maintenant la cause de la lutte contre la fracture numérique, tout simplement parce qu'il y a pléthore de fonds disponibles. Ce n'est donc pas l'engagement, ni même la compétence ou l'intérêt, qui les amène à se saisir de la question, mais la disponibilité de ressources financières. Cette tendance prend des proportions problématiques dans les pays en développement; c'est la raison pour laquelle je pense qu'il est essentiel d'étudier la durabilité, la longévité et l'extensibilité des projets dans ce domaine avant de formuler des jugements de portée générale et d'apporter de l'eau au moulin d'une vague d'enthousiasme superficiel. Nombreuses sont les initiatives qui surgissent et recueillent des distinctions prestigieuses pour s'évanouir en fumée avec le temps.


Le secteur privé ne s'aventurera jamais sur ce terrain s'il ne perçoit pas d'intérêt économique ou de perspective de profit. Je ne partage pas le point de vue selon lequel il n'y aurait pas de perspective pour les entreprises privées dans les localités rurales ou isolées (là où la fracture numérique est la plus criante). A mes yeux, le marché existe et peut être rentable en termes d'extensibilité; cela dit, reste le problème de savoir qui va identifier ces zones. C'est ici que des intermédiaires, connaissant ces lieux mieux que quiconque, auraient un rôle à jouer. Il pourrait s'agir d'organisations non gouvernementales (ONG), de groupes communautaires, d'organismes gouvernementaux, etc. Or, le dilemme est

² Heeks Richard, *Information and Communication Technologies, Poverty and Development*, Development Informatics Working Paper Series, n° 5, Manchester, Institute for Development Policy and Management (University of Manchester), 1999, <http://idpm.man.ac.uk/publications/wp/di/di_wp05.pdf>, p. 17.

qu'une intervention trop massive du secteur privé enfermerait inévitablement ces acteurs dans les rets du marché. Si les zones et les communautés les plus démunies sont laissées au bon vouloir des seules forces du marché, jamais les TIC ne seront pour elles des vecteurs d'autonomie et de pouvoir, car les sociétés privées n'autoriseront jamais l'appropriation ni la participation à des solutions conçues pour les communautés les plus pauvres. La solution consiste, me semble-t-il, à développer un esprit d'entreprise social. Une collectivité qui se verrait donner les moyens de mettre en œuvre des solutions permettant une amélioration de ses conditions de vie – solutions qui pourraient comprendre le paiement de services définis, à des prix négociables – pourrait accomplir de grands progrès. Un grand nombre d'initiatives de TIC mises en œuvre actuellement «à la base», avec l'appui de la communauté concernée, ne manqueront pas d'en apporter la preuve.

L'investissement privé ne peut à lui seul garantir un large accès. Là où les possibilités d'accès dépendent de l'in-

frastructure, il revient aux pouvoirs publics d'ouvrir la voie, avec l'appui d'autres intermédiaires. Des pratiques novatrices peuvent être mises en place, mais seul le gouvernement peut garantir une application à grande échelle. Si les possibilités d'accès concernent les contenus et l'émancipation des communautés, alors un grand nombre de parties intéressées peuvent aussi participer. Les principales mesures doivent être prises par les ONG, les gouvernements et d'autres groupes; le secteur privé pourra intervenir à un stade ultérieur. L'équilibre entre tous les acteurs est un facteur crucial, afin que les nouvelles technologies (même les technologies propriétaires) conçues pour répondre aux besoins des collectivités les plus pauvres parviennent jusqu'à ces groupes; à un certain stade, ceux-ci pourraient même payer pour le maintien de ce service essentiel à leur participation aux processus social et économique. Je vois là un domaine important de convergence entre le secteur public et les acteurs de la coopération internationale.



Les discours techno-évolutionnistes de la Banque mondiale, de l'ONU ou encore de l'Administration fédérale suisse le prouvent : les technologies de l'information et de la communication (TIC) – Internet en tête – sont devenues la « nouvelle frontière » de la coopération au développement. D'un côté, un besoin dont l'insatisfaction manifeste une inégalité choquante; de l'autre, un instrument de lutte contre la pauvreté.

Mais qu'en est-il au-delà des belles paroles : mirage ou réalité? Que cachent les concepts en vogue comme la « fracture numérique »? En quoi les TIC ont-elles changé les approches de la coopération au développement? La société de l'information en construction est-elle le lieu d'une redéfinition des relations entre Etats, entreprises et société civile, ou le théâtre de luttes de pouvoir sous le voile d'une illusoire communauté d'intérêts?

C'est à ces questions que l'Institut universitaire d'études du développement (iuéd) a tenté de répondre en invitant une trentaine d'auteurs – du Sud et du Nord – à explorer les enjeux essentiels de ladite « société de l'information » pour les pays en développement. Entre vision, bilan critique et confrontation de points de vue, *Société de l'information et coopération internationale: development.com* aborde les grandes questions qui font débat comme les droits de propriété intellectuelle, la régulation de l'Internet, le financement international, la politique de l'Union internationale des télécommunications (UIT) ou encore le rôle de la société civile. L'ouvrage analyse plusieurs projets concrets de TIC au Sud en donnant la parole aux partenaires de terrain. Il offre une place de choix aux principaux acteurs suisses en présentant leurs approches et activités.

Un livre de référence pour comprendre les enjeux du Sommet mondial sur la société de l'information, qui se déroulera en deux phases, à Genève en décembre 2003 et à Tunis en novembre 2005.